

semblé qu'on pourrait même ainsi gagner une superficie égale qui viendrait au secours des autres collections, et pour cela il suffirait de rétablir le plancher qui séparait le premier étage du deuxième. Le premier étage, éclairé des deux côtés, recevrait au moyen d'une cloison centrale les dessins et petits tableaux, tandis que le deuxième étage, éclairé par un ciel-ouvert et de plain-pied avec la galerie des peintres lyonnais, serait destiné aux grandes toiles.

Nous donnons cette idée pour ce qu'elle vaut, espérant qu'améliorée elle portera un jour quelques fruits.

Nous avons signalé déjà la chapelle du Sépulcre, actuellement salle de l'Académie : cette pièce, de même que les trois autres placées dans le pavillon, n'était en quelque sorte qu'un dégagement du grand couloir circulaire lorsque le sculpteur Guillaume Simon, sous Antoinette d'Albert de Chaulnes, la demanda pour l'agencer en oratoire commode pour l'abbesse, dont l'appartement était rapproché.

C'est donc à lui que l'on doit sa décoration avec douze colonnes ioniques en marbre et sa voûte ouverte dans le milieu. L'autel occupait l'emplacement de la cheminée actuelle et une descente de croix composée de trois groupes en devint le motif principal ; ces groupes furent exécutés par G. Simon.

Le vestibule qui précède cette chapelle fut orné par le même artiste des bustes de tous les rois bienfaiteurs de l'abbaye.

Peu de détails nous sont parvenus sur l'appartement de l'abbesse. Clapasson a même dit qu'il n'y avait rien de très-remarquable. M. de Moydieu explique toutefois que les menuisiers Coston et Barbier, qui avaient déjà fait les boiseries et les planchers du réfectoire, « firent briller leurs talents dans la salle de billard et dans l'apparte-